



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 15/04/2024

## **LAVAGE AUTOMOBILE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » RAPPELLE QU'IL EST INTERDIT (ET POLLUANT !) DE LAVER SON VÉHICULE À DOMICILE.**

Les automobilistes ont pu constater ces dernières semaines, à la teinte jaunâtre prise par la carrosserie et le pare-brise de leur véhicule, que les vents avaient transporté dans l'air poussières de sable du Sahara et autres pollens, et les avaient généreusement déposées sur les voitures, imposant à leur propriétaire un grand ménage de printemps.

**Ce lundi 15 avril 2024, « 40 millions d'automobilistes » rappelle à tous les usagers les bonnes pratiques en matière de lavage automobile, à commencer par le fait que laver son véhicule à domicile est strictement interdit par la loi (Code de l'Environnement) et puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (Code de la Santé publique).**

Le lavage à domicile – s'il est souvent perçu comme pratique et peu coûteux par les usagers – présente deux écueils majeurs : il est particulièrement consommateur en eau (environ 340 L pour un lavage au jet) et néfaste pour l'environnement, car les polluants issus du lavage sont directement déversés dans les eaux de ruissellement, qui rejoignent les nappes phréatiques.

Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes », rappelle que « le lavage haute-pression en station professionnelle consomme **jusqu'à 3 fois moins d'eau** (en moyenne 60 L, soit l'équivalent d'une douche) que le lavage à domicile. D'autre part, il faut savoir que les centres de lavage sont équipés pour récolter, traiter et pacifier les boues de lavage, qui contiennent des éléments hautement polluants, comme les hydrocarbures et des métaux lourds (arsenic, mercure, plomb...) et évitent ainsi qu'ils se répandent dans la nature. »

Le lavage à domicile représente encore 37% des pratiques, ce qui est très dommageable pour l'environnement. « Ce fait est favorisé d'une part par le manque d'information des usagers sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre par chacun en matière de lavage auto, et d'autre part par des incitations politiques et gouvernementales à fermer les centres de lavage professionnel lors des épisodes de sécheresse. Ces discours s'appuient sur une vision erronée du lavage professionnel et sont contre-productifs pour l'environnement », regrette Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

L'association « 40 millions d'automobiliste » prépare actuellement une campagne de sensibilisation à destination du grand public et des Pouvoirs publics, sur la réglementation et les atouts du lavage automobile en station professionnelle.

### **CONTACTS PRESSE :**

Jade THIEFAINE  
[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
Tél. : 06 10 07 48 26

Pierre CHASSERAY  
Tél. : 07 78 21 24 47



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobile, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)